

COMITE DE DIRECTION DU 01/06/2017 à 20h COMPTE-RENDU

Membres présents : DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), BONNET André (T), BRUN Michel (T), GRAND Solange (T), ARLAUD Frédéric (T), DUFRENEY Jean-Charles (T), MARTIN FARDON Marie-France (T), MOLLARET Guy (T)

Membres absents avec pouvoir : Néant

Membres absents : FALCOZ Denis (T), MOLBERT Line (T), WAX Nicolas (T)

Personnes invitées : CHAPUIS Richard (Directeur), GUIRAUD Sophie (assistante de Direction)

Secrétaire de séance : DUFRENEY Jean-Charles

Présidence : DIDIER Jean

Date convocation : 30 mars 2017

Membres en exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

1. Validation du compte-rendu du précédent Comité de Direction

Cette validation s'effectuera par email, pour publication puis parution.

Le Comité de Direction valide, à l'unanimité soit 10 voix pour, cette décision.

2. Vote du budget primitif Albiez Domaine Skiable 2017

Monsieur le Directeur, sous le contrôle du Président, détaille le budget. Le Directeur rappelle le contexte particulier de cet exercice 2017, où le budget a bien été travaillé par le Comité de Direction fin 2016, mais pas voté formellement.

Le Directeur expose le détail du Budget primitif Albiez Domaine Skiable 2017, qui présente un déséquilibre au niveau de la section d'exploitation. Les raisons sont multiples : manque de neige, avec fermeture partielle du domaine, vente de forfaits à prix réduit, notamment. De plus, le BP 2016 avait été établi sans report de résultat et, lors de l'affectation du déficit 2016 par DM, le budget avait été laissé en déséquilibre.

Remarque : les emprunts à rembourser à partir du mois d'avril ont été retirés du BP en raison de la procédure de redressement judiciaire en cours.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction vote ce budget à l'unanimité, soit 10 voix pour, tel que détaillé sur les pages suivantes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	490 200,00	0,00	480 800,00	480 800,00	480 800,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	651 580,00	0,00	776 050,00	776 050,00	776 050,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	8 300,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 150 080,00	0,00	1 264 850,00	1 264 850,00	1 264 850,00
66	Charges financières	212 500,00	0,00	185 000,00	185 000,00	185 000,00
67	Charges exceptionnelles	39 700,00	0,00	38 700,00	38 700,00	38 700,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			10 600,00	10 600,00	10 600,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	1 402 280,00	0,00	1 499 150,00	1 499 150,00	1 499 150,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	13 518,00		300 843,17	300 843,17	300 843,17
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	370 854,00		10 150,83	10 150,83	10 150,83
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	390 372,00		401 000,00	401 000,00	401 000,00
	TOTAL	1 792 652,00	0,00	1 900 150,00	1 900 150,00	1 900 150,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 900 150,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	24 640,00	24 640,00	24 640,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de servic	1 689 000,00	0,00	1 674 500,00	1 674 500,00	1 674 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	23 518,00	0,00	32 940,00	32 940,00	32 940,00
	Total des recettes de gestion des services	1 712 518,00	0,00	1 732 080,00	1 732 080,00	1 732 080,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	37 500,00	0,00	157 400,00	157 400,00	157 400,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	1 750 018,00	0,00	1 889 480,00	1 889 480,00	1 889 480,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	42 634,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	42 634,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 792 652,00	0,00	1 889 480,00	1 889 480,00	1 889 480,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 889 480,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	401 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	42 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	52 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	384 718,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	384 718,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
4681	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	437 218,00	0,00	116 000,00	116 000,00	116 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	42 634,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	42 634,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	479 852,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 288 000,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 401 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	41 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	54 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	219 868,28	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des part		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	254 868,28	0,00	0,00	0,00	0,00
4682	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	309 348,28	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	13 616,00		390 643,17	390 643,17	390 643,17
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	376 664,00		10 166,83	10 166,83	10 166,83
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	390 280,00		400 809,99	400 809,99	400 809,99
	TOTAL	699 720,28	0,00	401 000,00	401 000,00	401 000,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 401 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	401 000,00
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote.

(2) Incline en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 + RI 021 ; DI 040 + RE 042 ; RI 040 + DE 042 ; DI 041 + RI 041 ; DE 045 + RE 045.

(5) A venir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recette, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 025 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

3. Présentation des projets relatifs aux relations Commune / Albiez Tourisme

Le directeur annonce que le redressement judiciaire a mis en évidence des pistes d'amélioration sur les relations entre la commune et l'EPIC. En effet, en 2013, l'EPIC est créé pour les missions touristiques (Albiez Tourisme) et de transport de voyageurs (Albiez Domaine Skiable). Le transfert de biens n'a pas été réalisé en raison de difficultés comptables. Les statuts de l'EPIC mentionnent une mise à disposition des biens et non un transfert. L'EPIC a bénéficié d'une tolérance de la trésorerie, mais il devient urgent de régulariser cette situation.

La solution proposée au Comité de Direction est d'étudier la mise en place d'une Délégation de Service Public (DSP). Ce montage permet de régler par convention les obligations des parties aux contrats. Par exemple, les biens pourraient rester la propriété de la commune, et l'exploitant prendrait en charge les frais des emprunts comme c'est le cas actuellement.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, le principe de collaborer, avec la commune, à la création d'une DSP sur les activités réalisées par la structure.

4. Point sur redressement judiciaire

Monsieur le Président annonce qu'en principe, la sortie du redressement judiciaire devrait être prononcée par le juge courant juin, car un établissement public ne peut pas être mis en redressement. Il a été demandé aux principaux partenaires bancaires de geler les débits d'office.

5. Ressources humaines

a) Recrutements

Poste de Directeur : la première vague d'entretiens pour le recrutement du Directeur sont prévus le 10/06. Le Comité de Direction échange, pour information de la commission ressource humaine, quant au profil souhaité, notamment sur l'importance des critères suivants : technique, commercial, promotion de la station, management, finances, juridique. Pour rappel, les candidatures sont admissibles jusqu'au 18/06/17.

Poste de chargé de commercialisation : le Président informe le Comité de Direction du départ de Mathilde COTTALORDA le 19/06. Le Comité de Direction décide de ne pas renouveler ce poste.

Surveillance et vente au plan d'eau :

Le directeur annonce que pour des soucis de sécurité, de gestion et d'économie 3 postes sont nécessaires sur le plan d'eau. Pour information 4 postes étaient ouverts l'an dernier.

Les vendeurs, diplômés BNSSA, assureront en alternance la surveillance du plan d'eau et la vente des activités. Cette année, il est demandé au Codir délibérer pour autoriser le directeur à signer une convention avec la mairie de mise à disposition du personnel pour assurer les ventes des activités. Albiez Tourisme prendra en charge 50% des montants des salaires et charges.

Le Comité de Direction autorise à l'unanimité, soit 10 voix pour, le Directeur à signer avec la mairie une convention de mise à disposition du personnel de surveillance pour la vente des prestations aqua-ludiques.

b) Prise en charge des frais bancaires dus au retard de paiement des salaires

Monsieur le Directeur informe le CoDIR qu'avec la mise en place de la procédure de redressement judiciaire, les salaires ont été payés avec du retard sur les mois de mars et avril. Par conséquent, certains salariés ont connu des difficultés de découvert bancaire.

Le Président propose la prise en charge des frais émis par les banques à cette occasion dans les conditions suivantes :

- Frais générés sur le compte où est versé le salaire sur la période entre le versement ordinaire et le versement effectif.
- Le salarié devra faire sa demande de prise en charge par courrier en recommandé avec AR, ou bien courrier remis en main propre.
- Il devra fournir un document produit par la banque reprenant le détail des périodes et des prélèvements/chèque concerné, et devra en outre démontrer la responsabilité de la structure dans ces frais de manière non équivoque.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, le remboursement des frais bancaires des salariés occasionnés par le retard de versement des salaires des mois de mars et avril, selon les conditions détaillées ci-dessus.

6. Horaire d'ouverture Office de Tourisme

Le Directeur propose la modification des horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme durant l'été 2017, en raison des contraintes budgétaires et de masse salariale, dans le respect des conditions d'ouverture prévues pour un Office de Tourisme de catégorie 3.

Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 10h à 12h et 14h à 18h
- Samedi et dimanche : 10h à 12h et 15h à 18h (dans le cadre de la programmation événementielle, une amplitude d'ouverture plus importante pourra être réalisée).

7. Agenda de l'été

Le Président présente le détail des événements prévus pour l'été.

Cependant, une communication ayant déjà été faite à l'extérieur, le Comité de Direction décide ne se pas se prononcer sur d'éventuels modifications.

8. Vidéo promotionnelle Albiez

Le Directeur présente au Comité de Direction la première vidéo promotionnelle de la station (saison d'hiver) réalisée par Kansoudain.

9. Questions diverses

- **Validation des tarifs été :** après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 10 voix pour, le maintien des tarifs des activités de l'été 2016 pour l'été 2017.
- **Location trottinettes / vélos :** la reprise de cette activité par des commerçants est possible cet été. Par conséquent, le Comité de Direction, après en avoir délibéré, valide avec 9 voix pour et 1 abstention (Pierrick VIAL), la mise en place d'une publicité pour la reprise des trottinettes et des BMX. Pour les trottinettes, il convient auparavant de chiffrer le montant de leur remise en état par le prestataire fournisseur, et de se renseigner sur la possibilité de rachat du crédit-bail Locam. Concernant la location de VTT électriques, le contrat de location ne sera pas renouvelé cette année par l'EPIC, l'activité étant assurée par le commerce local.
- **Réflexion sur le droit à l'image :** suite au dépôt de la marque Albiez par l'EPIC, le Comité de Direction s'interroge sur les modalités d'utilisation de cette marque par des tiers, et les éventuelles conventions à mettre en place.
- **Cotisations des socio-professionnels auprès de l'EPIC :** le Comité de Direction s'interroge sur les conditions d'acceptation des contrats de prestation de services de l'EPIC pour les prestataires hors territoire.
- **Tour de l'avenir :** le Président rappelle la programmation du Tour de l'Avenir 2017, avec une arrivée sur Albiez cette année. Cet événement est financé par la Communauté de Communes.

La séance est levée à minuit.

Le Président,
Jean DIDIER